



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2015/NOV/130	OBJET : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL : MEDHI BENSLEM
<u>Date du conseil municipal</u> 09/11/2015	
<u>Date de la convocation</u> 02/11/2015	
<u>Date de l'affichage</u> 02/11/2015	

L'an deux mille quinze, le neuf novembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 2 novembre 2015.

Étaient présents

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Didier MOREAU, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Michel VEUX, Karine JARRY, Danielle BOUDET, Medhi BENSLEM, Sandrine NAGEL, Monique DEVILAINE, Pierre GUILLOU, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Pascal D'HOKER, Rachida MOUALI,

Étaient absents

- Didier MOREAU, représenté par Michel VEUX
- Alain VELLER, représenté par André PALANCADE
- Marina DESCOTES-GALLI, représentée par Stéphanie CHARRET
- Jacob NALOUHOUNA, représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Jean-Pierre GABARROU, représenté par Serge SAUSSIER

Madame Karine JARRY est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20151110-2015-NOV-130-
DE
Date de télétransmission : 13/11/2015
Date de réception préfecture : 13/11/2015

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-4,

Vu le Code Électoral et notamment l'article L. 270,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 4 avril 2014,

Vu le tableau du conseil municipal en date du 4 avril 2014 déterminant le rang des membres du conseil municipal,

Vu le courrier en date du 23 octobre 2015 par lequel Monsieur Rémy THIEBLOT informe Monsieur le Maire de sa démission de son mandat de conseiller municipal,

CONSIDERANT que Monsieur Medhi BENSALÉM est situé 23ème position de la liste « Nangis, Sociale, Humaine et Démocratique » enregistrée en sous-préfecture,

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 :

PREND acte de l'installation de Monsieur Medhi BENSALÉM au sein du conseil municipal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 10 novembre 2015

Le maire,

Michel BILLIOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20151110-2015-NOV-130-
DE
Date de télétransmission : 13/11/2015
Date de réception préfecture : 13/11/2015